

Accompagner les salariés agricoles

Le Président rappelle que l'association des salariés agricoles du Tarn a 60 ans cette année et remercie les partenaires fidèles et les sponsors spécifiques aux actions. L'année 2023 marque la fin d'un période stratégique de 4 ans et le lancement du guide professionnel pour les salariés agricoles.

Dans la présentation de ses activités, l'association a présenté la communication avec l'importance des outils web et de l'information papier avec le magazine Force&Passion. C'est un sujet d'actualité pour diffuser des informations pertinentes vers son public cible. En prévention des risques professionnels, une journée par an est organisée autour de la découverte d'une production avec un parcours sécurité proposé par la MSA, l'an dernier c'était l'arboriculture. L'association a participé au jury et à la remise des prix du concours trucs et astuces et a mis en valeur deux salariés primés dans ses publications. En 2023, l'association a bénéficié d'un dispositif local d'accompagnement avec rESS'ources pour mener une réflexion sur son projet, la place des bénévoles et son plan de communication. En collaboration avec l'ANEFA, les services de remplacement et la FDCUMA, l'association a participé aux actions de valorisation des métiers en expliquant le statut de salarié aux scolaires et demandeurs d'emploi. Au niveau national elle a participé à l'enquête sur les conditions de travail des salariés agricoles.

Pour ses orientations, l'association se dirige vers 4 directions :

1. Réécrire son plan stratégique
2. Préparer un évènement de valorisation des savoir-faire
3. Définir un plan de communication
4. Mettre en place ses actions opérationnelles

Accompagner les salariés

L'association des salariés agricoles du Tarn a conçu et rédigé en collaboration avec l'ARACT, un document intitulé « Accompagner les salarié(es) agricoles dans leur parcours professionnel ». Cet outil regroupe l'ensemble des informations utiles à la vie d'un salarié agricole. Il aborde les thèmes suivants liés à la vie professionnelle d'un salarié : Avant l'embauche – L'emploi et le début de carrière – Le déroulement de la carrière professionnelle – La préparation à la retraite – L'engagement extra-professionnel

La place des salariés agricoles dans les organisations agricoles

Début 2025, les salariés agricoles ont deux rendez-vous importants avec les élections Chambre d'agriculture en janvier et les élections MSA en mai. L'enjeu pour les Chambres d'agriculture concerne l'engagement des actifs élus par le collège des salariés agricoles et des organismes. Les candidats ont jusqu'à la fin du 3^{ème} trimestre 2024 pour se présenter.

Les élections MSA concernent tous les affiliés pour siéger dans tous les cantons. Les candidats ont jusqu'en février 2025 pour se présenter.

Ces structures ont besoin de l'engagement de tous pour porter la parole des salariés agricoles dans les organisations professionnelles agricoles. C'est également important de garder le lien avec les structures agricoles, sur les cantons, pour mener des actions pertinentes. La participation des élus de terrain est importante pour transmettre les messages à la population. S'engager et s'investir développe son épanouissement personnel, les réflexions servent au collectif et individuellement à chacun.

Jean-Marc Serin